



L'Association Oléronaise des campings (AOHPA) regroupe 45 établissements autour d'une démarche collective de gestion de collecte autonome des déchets depuis 2009. Elle mène des projets visant à réduire la quantité des déchets incinérés ou à recycler par diverses actions de sensibilisation et communication (tri sélectif des emballages, bouchons de liège, coquillages, huiles de fritures, alèses jetables, canettes, mégots, déchets verts...).

Afin de répondre à une obligation réglementaire concernant les biodéchets, le Conseil d'Administration de l'AOHPA, présidé par Sylvie CHASTANET du camping le Sous Bois, a décidé de mener un projet collectif pour accompagner ses adhérents sur la mise en place du compost et la valorisation des biodéchets en camping. Cette opération novatrice à l'échelle d'un territoire touristique et insulaire est une nouvelle étape dans la démarche de collecte des déchets de la filière HPA. Les déchets organiques des 45 campings oléronais représentent un gisement potentiel de 250 Tonnes.

Ce projet ambitieux débuté en début d'année 2021 a retenu l'attention de l'ADEME qui a validé un soutien à l'AOHPA aussi bien sur la partie accompagnement-conseil que la partie investissement des équipements.

Au sein de l'AOHPA, ce projet est piloté par Karine URBANI, directrice et salariée de l'Association depuis 13 ans.

L'Association se fait accompagner par une structure Oléronaise, l'Association Terre d'Eveils, représentée par Aurélie et Fabien Aubergeon présents sur le salon Atlantica depuis 2 éditions.

Plusieurs étapes sont prévues sur 2 années (2021/2022) :

***L'information et la communication** du projet aux adhérents et déroulé de l'opération depuis janvier 2021.

***Les visites de tous les terrains de camping** pour établir un diagnostic et des préconisations par établissement qui tiennent compte des spécificités de chacun. L'AOHPA possède les données précises des tonnages d'ordures ménagères collectés dans chaque établissement, ce qui permet d'estimer le gisement des biodéchets de manière très fine. 90% des visites ont déjà été réalisées.

***La formation** « référent de site » de tous les gestionnaires de camping et leur personnel (technique ou autre service) ; cette formation certifiante (7h) obligatoire dans le cadre de gestion de biodéchets en établissement est prise en charge par les OPCO. La formation est essentielle et permet de doter chaque gestionnaire et son équipe des bonnes pratiques pour mener à bien ce nouveau défi à l'échelle d'une entreprise touristique. Plus de 50 personnes et 50% des adhérents ont déjà été formés à ce jour. A l'issue de la formation, nous constatons moins de craintes et peurs chez les gestionnaires et même une certaine motivation et impatience de certains à mettre en œuvre cette démarche.

***Restitution des diagnostics et préconisations** à chaque camping ; plusieurs solutions sont proposées et tiennent compte de différents paramètres : la configuration de l'établissement, sa gestion, des commerces annexes, la clientèle, ...

***Proposition des équipements** : chaque camping membre de l'opération a l'opportunité de pouvoir bénéficier d'un composteur subventionné par l'ADEME (à hauteur de 55%) dans le cadre du projet collectif par l'intermédiaire de l'AOHPA. Les composteurs seront tous fabriqués sur Oléron par une entreprise locale, la SAS Natura Lien avec des matériaux de haute qualité pour une durabilité du matériel. Le concept choisi doit permettre une utilisation efficace et optimisée pour le camping. Tous les éléments et supports de communication font partis des outils proposés aux campings.

En août 2021, un prototype de composteur a été installé par Terre d'Eveils au camping Le Chassiron, à St Denis d'Oléron. Les premiers résultats sont encourageants et positifs : Delphine et Pascal MARMET, les propriétaires, sont satisfaits de cette première expérience et parlent de clients intéressés par la démarche et participants volontiers.

Notre objectif est d'équiper le maximum d'établissements avant le mois de juin 2022. La saison 2022 sera l'occasion de tester le matériel, les procédures choisies par chaque camping et de réajuster si nécessaire. Terre d'Eveils fera cet accompagnement auprès des adhérents ainsi que le personnel de collecte de l'AOHPA dont certains auront été formés à la gestion du compost.

Le compost issu des biodéchets pourra être utilisé dans les massifs et plantations par chaque établissement qui pourra communiquer de manière positive auprès de la clientèle pour les inciter à composter pendant leur séjour.

Tout au long de la démarche, des comptes-rendus et analyses seront émis pour établir ensuite un bilan et un process de mise en place du compost avec plusieurs solutions possibles pour atteindre l'objectif de réduction des déchets incinérés.

L'AOHPA espère que cette démarche serve de modèle et d'exemple pour un déploiement au sein de la filière HPA. Il faut souligner l'engagement et l'implication active des 45 établissements, leurs gestionnaires et le personnel, dans cette action qui s'inscrit plus largement dans les objectifs de développement touristique durable, la préservation du territoire et de ses espaces naturels.

Financé par



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

Liberté
Égalité
Fraternité



Terre d'Eveils

Opération réalisée avec le soutien financier de l'ADEME dans le cadre du Plan de relance

Contacts : Karine URBANI

Directrice AOHPA

06.42.51.66.28

aohpa@orange.fr

www.camping-oleron.com

**Camping
Oléron**

Association Océronaise Hôtellerie Plein Air